

Publié le 21 juin 2019

La réponse des Epl aux enjeux de la loi d'orientation des mobilités en outre-mer

Alors que le projet de loi d'orientation des mobilités était encore en discussion à l'Assemblée nationale, les Entreprises publiques locales d'outre-mer se sont réunies pour réfléchir ensemble aux enjeux de la mobilité de demain.



Fady Hajjar, président du directoire d'**Électricité de Mayotte** (EDM) a ouvert cet atelier. En tant que distributeur d'électricité, EDM accompagne activement l'arrivée des véhicules électriques sur le territoire. Elle mène un travail de fond pour que l'utilisation de ces véhicules reste vertueuse. La production d'énergie fonctionnant en flux tendu, l'Epl sensibilise les populations à l'importance des horaires de recharge qui ne mobilisent pas les mêmes sources d'énergie selon les heures de la journée. « *Recharger les batteries l'après-midi, lorsque le soleil brille, permet d'utiliser l'énergie produite par les centrales photovoltaïques. Recharger le soir, lors du pic de consommation, fera nécessairement appel aux énergies fossiles* », précise le dirigeant.

Après cet exemple concret illustrant l'action des Epl dans la mise en place des nouvelles mobilités, Stéphane Keïta, PDG de la SCET, a nourri la réflexion en mettant en évidence le lien entre mobilité et insertion sociale. Il a également rappelé la « *complexité intrinsèque de la mobilité qui mêle en elle-même plusieurs rapports au temps. Il y a, tout d'abord, le temps de l'usager, qui peut passer plusieurs heures dans les transports par jour, puis le temps des politiques pour mettre en place les nouvelles solutions de mobilité et enfin le temps long des transformations profondes et évolutions sociales.* »

A travers cet atelier, les Epl ont eu également l'occasion d'échanger sur leurs projets et montrer qu'elles étaient à la pointe de la modernité.

Le premier téléphérique urbain de la Réunion sera mis en service fin 2019

Hervé Stenfort, PDG de la **CarSud**, une filiale de la Sem Promosud et de Transdev Outre-mer, a présenté **Taneo**, le futur réseau de transport en commun de l'agglomération de Nouméa. Ce réseau sera mis en service le 1er septembre 2019 et comprendra une ligne de bus appelée « Néobus », conçue comme la colonne vertébrale du réseau. Utilisant une voie dédiée, ce bus bénéficiera d'une priorité aux feux et carrefours pour fluidifier le trafic et garantir la ponctualité.

Taneo rassemblera également sous une seule identité visuelle les réseaux urbains Karuïa Bus et périurbains CarSud. L'accent sera mis sur la sécurité. Les véhicules seront notamment équipés de plusieurs caméras embarquées capables en cas d'urgence de diffuser en temps réel les images au poste de commande centralisé.

Jacques Lowinski, premier adjoint au maire de la Ville de Saint-Denis et PDG de la **Sodiparc** a clos l'atelier en présentant deux innovations importantes, tout d'abord, la réalisation du **premier téléphérique urbain** de la Réunion qui sera mis en service fin 2019 dans le nord de l'île. Il sera exploité par Sodiparc et desservira en 15 minutes 5 stations entre le Chaudron, proche du littoral et Bois-de-Nèfles, situé sur les hauteurs de Saint-Denis, soit 3,1 km. Il permettra de transporter environ 6 000 passagers par jour.

Enfin Sodiparc s'est félicité du lancement, en juillet prochain, du nouveau système de billettique sans contact sur le réseau **Citalis**, qu'il gère pour le compte de la Communauté d'agglomération de la Cinor. Les tickets fonctionnant grâce à un « QR code » seront plus modernes, et surtout plus pratiques. Les voyageurs pourront acheter leur titre de transport directement depuis l'application smartphone.

À télécharger

Par Laure LACHAISE-TILLIE